

Intimité en établissement : repenser les pratiques, respecter les personnes



Interpeller les postures, les pratiques professionnelles et le cadre institutionnel en matière d'intimité, de vie affective et sexuelle.

Programme mis à jour le 01/06/26

INTRA

 **Durée : 2 jours, 14 heures**

Objectifs pédagogiques

- Sensibiliser les participants à la sexualité de la personne âgée et reconnaître les besoins et la nécessité de l'intimité.
- Accompagner les personnes désorientées dans leur vie affective et intime.
- Réflexions sur les limites et sur l'impact d'une sexualité en établissement.
- Mettre en place une organisation propice au développement de liens affectifs harmonieux.
- Adopter une démarche pédagogique vis-à-vis des personnes âgées et des familles.

Public

Professionnels travaillant auprès de personnes âgées en établissement.
Aucun prérequis.

Cette formation répond aux exigences de :

Critère impératif HAS
Vie privée et intimité
Dignité et intégrité

Module 1 - Sexualité et vieillissement

- Définitions et liens entre intimité et sexualité.
- Les fonctions de la sexualité, les besoins des résidents.
- L'évolution des comportements sexuels, freins/possibilités liés à la vie collective.

Module 2 - Cadre légal de la sexualité en établissement

- Jurisprudence : liberté et respect de l'intimité/protection.
- Droit à l'intimité, loi ASV, droits fondamentaux.
- La responsabilité de la direction et de l'équipe.

Module 3 - Représentations autour de la sexualité des personnes âgées

- Représentations et croyances sur la sexualité.
- Le tabou, l'approche philosophique et éthique.
- Un sujet délicat en établissement, source de conflits.

Module 4 - Échanges autour de situations rencontrées

- Difficultés rencontrées, vécu des professionnels et valeurs en jeu, sexualité et démence.
- Bonnes pratiques professionnelles lors de situations délicates.

Module 5 - Rôle du soignant dans la vie affective du résident

- A la recherche d'un positionnement soignant adapté.
- Le travail d'équipe.

Module 6 - Place des familles

- Le principal interlocuteur : le résident, son représentant.
- Le tabou de la sexualité parentale, le couple en établissement, le vécu des familles.

Vie relationnelle et affective